

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le vingt-neuf du mois de septembre à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre - Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE.
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- MM Charles VASTERSAEGHER . Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD, Echevins.
- MM. Denis SCHOLLAERT. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT.MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mme Françoise SNOECK. Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absente et excusée : Madame Sandrine Sauvage

Monsieur le Bourgmestre signale que la Conseillère Sandrine Sauvage vient de donner naissance à une petite Daphnée.

Le Conseil Communal unanime leur souhaite de longues années de bonheur.

L'Assemblée aborde en séance publique, les points prévus à son ordre du jour. Il est 20 H 15.

SEANCE PUBLIQUE

INTERPELLATIONS CITOYENNES

Interpellation du 7 juin 2010 du GRACQ de Braine-le-Comte au sujet de l'application des sens uniques limités (S.U.L.) sur notre territoire.

Cette interpellation est faite par Madame Annie Marijse au nom du Gracq. Monsieur le Président remercie les intéressés.

Monsieur l'Echevin Vastersaegher présente le résultat des réflexions de la Commission « Mobilité » à ce sujet.

La prochaine réunion de cette Commission se tiendra le 13 octobre à 19 H 30.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à s'y rendre.

1 FINANCES COMMUNALES

- A** Vérification de la caisse communale pour le 2^{ème} trimestre 2010
Le 7 septembre 2010, l'encaisse de Madame la Receveuse Communale a été vérifiée.
Cette vérification a fait apparaître un solde total justifié de + 495.271,33 €.

Tous les points présentés à ce Conseil Communal seront ensuite adoptés à l'unanimité des Membres présents.

- B** Emprunts communaux
Travaux de restauration de l'Eglise St Martin à Steenkerque - Décompte final
Remboursement par la Fabrique d'Eglise du subside communal trop perçu.
Remboursement anticipatif d'emprunt
Décision

Cf délibé

- C** Régie Foncière Communale
Octroi du subside extraordinaire de la Ville - Versement d'une première tranche de 160.000 €. - Décision.

Cf délibé

2 FABRIQUES D'EGLISES

Fabrique d'Eglise St Géry de Braine le Comte

- a) Restauration de la tour de l'Eglise - Approbation de l'avenant au contrat d'honoraire
Délibération du Conseil de Fabrique d'Eglise - Avis à émettre

Cf délibé

- b) Travaux de chauffage de la Chapelle Notre Dame de Lourdes
Délibération du Conseil de Fabrique d'Eglise
Avis à émettre

Cf délibé

- c) Remise en état des sanitaires de l'habitation rue Père Damien, 6
Délibération du Conseil de Fabrique d'Eglise
Avis à émettre

Conseil Communal du 29 septembre 2010

Cf délibé

3 C P A S

- A Rectification du compte budgétaire, du bilan et des comptes de résultat de l'exercice 2009
 Approbation

Madame la Présidente du C.P.A.S. présente ce point dans le détail.

Madame la Conseillère David : les bonis cumulés antérieurement sont entrain de fondre comme neige au soleil.
 C'est inquiétant pour l'avenir !.

Madame la Présidente du C.P.A.S. : peut-être pas car il s'agit surtout d'un effet pervers du mauvais indice Abex enregistré l'année passée.
 Cela devrait aller mieux cette année.

Cf délibé

- B Modification budgétaire n°2 ordinaire de l'exercice 2010
 Examen et approbation.

Cf délibé

4 URBANISME

- A Chemin du Baudriquin - Lotissement dit Guévar (10 lots)
 Cession des excédents de voirie en faveur de la Ville.
 Décision

Cf délibé

- B Cession à titre gratuit des voiries de la Cité Rey
 Délibération du C.P.A.S. du 28 septembre - Acceptation.
 Conseil Communal du 29 septembre 2010

Cf délibé

Monsieur le Secrétaire Communal, intéressé par personne interposée, pour le point suivant, quitte momentanément la salle aux délibérations, il est remplacé par Madame la Conseiller Snoeck.

- C Chemin du Chevauchoire de Binche - Lotissement du Bois d'Enghien - Capelle (5 lots)
Aménagement et équipement de la voirie. Décision.

Cf délibé

Monsieur le Secrétaire rentre en séance.

5 ACQUISITIONS

- A Acquisition d'une nouvelle tractopelle (chargeur - pelleteuse) destinée au service des Travaux
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

Cf délibé

- B Aménagement des aires de jeux de l'entité
Modification du cahier spécial des charges.
Décision - Approbation
Madame la Conseillère Simon : pourquoi, parfois, demandez-vous des jeux en synthétique ?
Ce n'est pas très écologique !.

Monsieur l'Echevin Daye : nous pourrions effectivement donner la priorité au bois F.S.C.

Monsieur le Conseiller De Smet : il y a, dans le centre de Ittre, une magnifique plaine de jeux qui vient d'être réalisée avec des jeux en métal. A titre d'information, elle a été réalisée par la firme Color'ado

Cf délibé

6 INVESTISSEMENTS

- A Travaux d'entretien de divers sentiers - Budget extra 2010 (40.000 €)

Conseil Communal du 29 septembre 2010

Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

Cf délibé

- B Travaux de curage des fossés et fauchage le long de nos voiries - Budget extra 2010 (75.000 €)
Décision et choix du mode de passation du marché - Approbation.

Cf délibé

- C Travaux d'entretien divers des égouts - Exercice 2010 -
Approbation des conditions, de l'estimation et du mode de passation du marché (200.000 €)

Cf délibé

- D Eclairage des abords de la Maison de Repos du C.P.A.S.
Vote d'un crédit d'urgence - Décision du 24 septembre du Collège
Ratification

Cf délibé

- E Aménagements divers aux infrastructures sportives du Poseur (construction de vestiaires et d'une nouvelle buvette).
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché
Décision.

Monsieur le Conseiller De Smet : au niveau des terrains synthétiques, je voudrais faire deux remarques :

- La première pour vous signaler qu'il n'y a en Belgique que 2 firmes qui proposent ce type de terrain, il faudrait donc essayer d'ouvrir le marché en sortant du cadre de notre pays.

- La seconde remarque : faites très attention à l'égouttage et au drainage car cela devient primordial avec un terrain synthétique.

Monsieur le Président : nous tenons compte de vos remarques même si ce sera dans une seconde phase que nous mettrons en œuvre le terrain synthétique, pour le moment, il s'agit uniquement des vestiaires et de la buvette.

Monsieur le Conseiller Schollaert : les riverains sont-ils d'accord par rapport au grand bâtiment que vous allez installer ?

Monsieur l'Echevin Daye : le permis de bâtir va être déposé.
Une consultation est en cours. Nous verrons si elle suscite des réactions.

Cf délibé

7 DOSSIER DE SECURITE POUR LES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Mise en œuvre et décision

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de cette réunion :

7 BIS CONTRAT DE RIVIERE DE LA SENNE

Renouvellement de la convention pour les années 2011 à 2013
Approbation.

Cf délibé

8 SEANCE DU 30 AOUT 2010

Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

9 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège Communal répond alors aux interpellations suivantes :

A de Madame la Conseillère Simon du 28 septembre 2010 sur le statut de la Maison forestière du chemin de la Sablière.

B de Monsieur le Conseiller Jeanmart des 28 et 29 septembre 2010 sur :

- L'interdiction de stationner sur les trottoirs dans certaines rues de la
Conseil Communal du 29 septembre 2010

Ville ;

- L'état des fossés, rue de la Gourmette à Hennuyères,
- Le monument à la Résistance délabré à la rue du Grand Péril,
- L'état de la voirie du chemin St Antoine
- L'avenir du site industriel de Fauquez
- Un problème d'égouttage à la rue du Viaduc
- La situation du chemin des Dames
- Les risques de coulées de boue au chemin de Feluy
- L'état du parc de la crèche

Le huis clos est alors prononcé pour la suite des points prévus à l'ordre du jour

HUIS CLOS

10 PERSONNEL COMMUNAL

Mise en disponibilité d'un employé d'administration (Pierre Cantiniau) et d'un ouvrier (Bernard Coupe) - Décisions

Cf délibé

11 F.R.C.E.

Désignation des 3 observatrices de la Ville au sein du Conseil d'Administration de l'A.S.B.L. F.R.C.E.

Le Conseil Communal désigne Madame l'Echevine Haumont, Madame Sylvie Malaise et Madame la Conseillère de l'Aide Sociale Myriam Cornet en qualité d'observatrices au sein de la F.R.C.E.

12 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

Implantation de Ronquières - Henripont

Désignation d'une directrice f f pendant le congé de maladie de la titulaire

Cf délibé

13 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL

A Remplacement d'un professeur de diction et de déclamation
Décision

- Cf délibé
- B Remplacement d'un professeur de diction et de déclamation.
Décision
- Cf délibé
- C Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de flûte à bec.
Décision
- Cf délibé
- D Modification des attributions d'un professeur de piano
Décision
- Cf délibé
- E Modification des attributions d'un professeur de piano.
Décision
- Cf délibé
- F Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Chorégraphique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse classique. Décision.
- Cf délibé
- G Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale. Décision.
- Cf délibé
- H Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Conseil Communal du 29 septembre 2010

Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de flûte traversière. Décision.

Cf délibé

- I Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale. Décision.

Cf délibé

- J Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de percussion.
Décision

Cf délibé

- K Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine de Chorégraphie
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de cordes jazz. Décision.

Cf délibé

- L Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de diction et de déclamation. Décision.

Cf délibé

- M Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale.
Décision.

Cf délibé

- N Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.
Décision.

Cf délibé

14 E.I.C.B. - PERSONNEL

Indemnités forfaitaires allouées à certains membres du personnel pour l'année scolaire 2010-2011
Décision.

Cf délibé

15 Groupe de travail « Santé »-

Remplacement de Madame Farah REZZOUKIA par Monsieur Alain KWETTE.

La séance est terminée à 22 H 00.

DONT PROCES - VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,
(s) Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Le Président,
(s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX